

Règlement interne

Haras national suisse HNS, Agroscope

Location

Si vous louez des boxes au Haras national suisse (HNS), vous êtes locataire au HNS et pouvez donc profiter de ses infrastructures (manège (6 sur le plan) et cour (20)), si cela a été convenu à l'avance lors de la réservation.

Les horaires d'utilisation sont les suivants: Avant 7h, entre 12h et 13h30 et dès 17h.

Le paiement de la location au HNS se fait par facture suite à votre séjour.

L'utilisation de l'infrastructure de l'IENA, ainsi que l'accès à la clinique ne sont pas compris dans le prix de location du HNS. Si vous désirez utiliser les infrastructures de l'IENA, nous vous prions de contacter l'administration de l'IENA avant votre arrivée pour régler les frais de location.

Places de stationnement

Une place est réservée pour les véhicules à l'extérieur du HNS (P1 sur le plan).

Comportement des personnes

Toutes les personnes externes que nous accueillons sur nos installations doivent se conformer aux instructions du personnel du HNS. Il est strictement interdit aux personnes externes de nourrir les chevaux appartenant au HNS. Les enfants ne doivent pas être laissés sans surveillance. Il convient de s'abstenir de crier ou de courir et d'aborder une attitude calme sur l'ensemble du site.

Chiens

Les chiens doivent être tenus en laisse sur tout le site du HNS. Les excréments sont ramassés et jetés dans les poubelles prévues à cet effet.

Fumer et faire du feu

Il est strictement interdit de fumer dans toutes les écuries et dans le manège. Il est interdit de faire des grillades sur l'ensemble du site.

Règlement de la circulation

La vitesse est limitée à 10 km/h sur l'ensemble du site. Les chevaux ont toujours la priorité dans l'enceinte du HNS.

Sécurité

Dans l'enceinte du HNS, le port d'une bombe d'équitation est obligatoire lors de la pratique de toute activité équestre. Il est rappelé que les clôtures sont électrifiées. Nous vous prions de garder vos chevaux à distance des chevaux du HNS.

Chevaux

Toutes les personnes qui utilisent les installations du HNS doivent se conformer aux règles de la charte sur le bien-être des chevaux. Les chevaux doivent être vaccinés contre la grippe équine (influenza). Des contrôles du carnet de vaccination seront effectués.

Ecuries

Le locataire est responsable de la santé et de la sécurité de ses chevaux. Il s'occupe lui-même des soins, de l'alimentation et de l'entretien du box de son cheval. Les écuries ainsi que leurs alentours doivent être tenus propres.

Le foin et la paille sont mis à disposition par le HNS, mais pas les aliments complémentaires. Un tuyau pour la douche se situe en face des écurie (4).

Les parcs ne sont pas disponibles lors de la location d'écurie.

Lors de votre départ, veuillez laisser les écuries et leurs alentours en parfait état de propreté (Paille propre dans un coin et infrastructures balayées, crottins ramassés). Si tel n'est pas le cas, les coûts d'un éventuel nettoyage supplémentaire par le HNS seront facturés. En cas de détérioration des objets loués, les frais de réparation ou de remplacement du ou des objets seront facturés.

Numéros d'urgence

Pompiers	118
Police	117
Ambulance	144



CHARTRE du Haras national suisse pour des interactions respectueuses avec les équidés

Généralités

- Nous soutenons une utilisation respectueuse des équidés où leur intégrité physique et mentale est notre priorité absolue.
- Nous ne faisons pas de discriminations entre les différents équidés, chacun a sa valeur intrinsèque indépendamment de son espèce, de sa race, de sa valeur pécuniaire et de son sexe. Nous adaptons nos pratiques en fonction des individualités de chacun.
- Nos valeurs et nos décisions s'appuient exclusivement sur des connaissances scientifiques, le savoir-faire de professionnels formés et les prescriptions légales

Alimentation & Détention

- Nous affourageons nos équidés selon les connaissances scientifiques actuelles en matière de nutrition équine: la ration est basée sur le fourrage grossier et adaptée aux besoins physiologiques et comportementaux des animaux.
- Nos équidés disposent de litière propre et en quantité généreuse.
- Nous nous assurons que nos équidés ont accès quotidiennement à une aire de sortie avec une possibilité de s'abriter des intempéries.
- Tous nos équidés ont la possibilité d'avoir des contacts tactiles avec au moins un congénère.

Utilisation

- Nous entraînons nos équidés en respectant les prescriptions légales en matière de protection des animaux.
- Nous avons pour objectif d'utiliser des aides légères et précises. «Autant de pression que nécessaire, aussi peu que possible».
- Quelle que soit l'utilisation, nous nous assurons que le matériel soit adapté à chaque équidé et qu'il ne cause pas de douleurs.
- Nous prenons la responsabilité d'être dans une forme physique adéquate et mentalement sereins pour interagir de manière optimale avec nos équidés.

Elevage

- Dans l'élevage également, le bien-être et la santé des équidés sont nos préoccupations principales.

Fin de vie

- Nous assurons une fin de vie digne à nos équidés.

PLAN

Schweizer Nationalgestüt - Haras national suisse Agroscope, Avenches



1. **Administrationsgebäude**
2. **Dokumentationszentrum
Zuchtverband CH-Sportpferde**
3. **Schweizerischer Freibergerverband**
4. **Annexe 1
Hengststallungen**
5. **Cafeteria / Theoriesaal 3**
6. **Reithalle**
7. **Geschirrkammer**
8. **Wagenremise**
9. **Annexe 2
Hengststallungen**
10. **Werkstätte
Schmiede, Wagner, Sattler**
11. **Theoriesaal 1**
12. **Infirmerie**
13. **Stutenstallungen**
14. **Klinik**
15. **Reproduktionszentrum**
16. **Theoriesaal 2**
- 17-18. **Karrusel**
20. **Hof**

1. **Bâtiment administratif**
2. **Centre de documentation
Fédération d'élevage du cheval de sport CH**
3. **Fédération Suisse du franchises-montagnes**
4. **Annexe 1
Ecuries des étalons**
5. **Cafétéria / Salle de théorie 3**
6. **Manège**
7. **Salle des harnais**
8. **Remise des voitures**
9. **Annexe 2
Ecuries des étalons**
10. **Ateliers
Forge, charron, sellier**
11. **Salle de théorie 1**
12. **Infirmerie**
13. **Jumenterie**
14. **Clinique**
15. **Centre de reproduction**
16. **Salle de théorie 2**
- 17-18. **Carrousel**
20. **Cour d'honneur**